



# Bulletin éducation



## Editorial

«Les temps changent et nous changeons avec eux»<sup>1</sup>. L'Europe a en effet beaucoup évolué depuis que ces mots ont été prononcés et elle continue d'évoluer à une allure qui peut parfois sembler stupéfiante. Depuis notre dernier numéro du mois de septembre 2004, le Bulletin de l'Éducation du Conseil de l'Europe a pris le temps de faire peau neuve et d'adopter un format rajeuni afin de suivre les évolutions nouvelles et de vous informer plus régulièrement de notre travail. C'est là le nouveau défi que nous entendons relever en publiant trois numéros par an. Changement

et défis sont donc les thèmes de ce nouveau numéro de printemps.

Il y a quelques jours à peine, au cours de leur Troisième Sommet qui s'est tenu à Varsovie, en Pologne, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe ont mis en garde contre les dangers de l'optimisme béat. La société moderne offre de nombreux avantages mais nous sommes tous conscients des dangers de l'inégalité, des menaces que représentent l'exclusion sociale et la fragmentation culturelle, ainsi que de la nécessité de protéger les droits de l'Homme. Bâtir une culture démocratique est le meilleur antidote contre des comportements contraires aux valeurs de la société ou déviant qui engendrent à leur tour le rejet et l'intolérance. En reconnaissant que l'éducation est l'un des garants de la démocratie qui aide chacun à se forger un solide sens de l'identité et de la citoyenneté européennes et qui contribue à mieux concilier unité et diversité, le Sommet a confirmé que l'éducation était utile à l'Organisation pour mener à bien sa mission.

...(suite page 2)

1. «Tempora mutantur, et nos mutamur in illis» William Harrison 1577, dicton attribué au Saint empereur romain Lothar 1<sup>er</sup> (795-855)

## Apprendre et vivre la démocratie 2005 – Année européenne de la citoyenneté par l'éducation

...(voir page 3)

## La responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche

Le projet du Conseil de l'Europe sur la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche, lancé en 2003, a abouti à l'organisation d'une importante conférence les 23 et 24 septembre 2004, au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, à laquelle ont participé des représentants des Etats membres – représentant les gouvernements, les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants, mais aussi les acteurs internationaux dans ce domaine.

[www.coe.int](http://www.coe.int)

...(suite page 7)



## Sommaire

	pages
Editorial .....	1 et 2
La responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche .....	1 et 7
Le Secrétariat s'est rendu à Bakou, à Moscou et à Yerevan .....	2
Apprendre et vivre la démocratie 2005-Année européenne de la citoyenneté par l'éducation .....	3
Activités de coopération et d'assistance ciblées .....	6
Les langues en mouvement .....	7
Livres en bref .....	8
Flash info .....	9, 10 et 11
Calendrier des événements .....	11 et 12

Par ailleurs, l'architecture évolutive de l'Union européenne crée des contextes nouveaux. De nombreuses organisations internationales oeuvrent dans le domaine de l'éducation et le défi de notre Organisation est de conserver ses spécificités tout en s'ouvrant à une coopération fructueuse. L'Éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) est l'une de ces spécificités. Le premier projet ECD a été lancé en 1997 lors du Deuxième Sommet et l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation, qui marque la fin de la deuxième phase et plante le décor de la troisième, offre l'occasion de remplir tous ces critères. L'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation a pour but de faire de l'ECD une priorité pédagogique, de sensibiliser le public quant à sa capacité à favoriser la cohésion sociale, la compréhension culturelle et le respect d'autrui et de doter les États membres d'un cadre pour mettre leur politique en pratique. Dans ce numéro, un article est consacré au déroulement des célébrations de l'Année dans les États membres.

Les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne ont débuté lors de la Conférence d'ouverture à Wrocław, Pologne, en décembre 2004. Celle-ci sera suivie en septembre 2005 d'un colloque sur les défis culturels que doit relever l'Europe et, en octobre 2005, d'une conférence finale qui aura lieu au Portugal. La Déclaration de Wrocław ne se borne pas à insister sur le rôle essentiel de la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme; elle appelle aussi à la mise en place d'un nouveau programme intégré sur l'enseignement de la diversité en s'appuyant par exemple sur les acquis de l'enseignement de l'histoire et des langues pour favoriser la prise de conscience interculturelle. La Direction de l'Éducation compte parmi ses missions la réalisation d'une Europe sans clivages.

Il est temps pour nous de relever les nouveaux défis posés par une Europe du 21<sup>e</sup> siècle en plein changement. Une seule chose ne change pas: c'est le rôle capital que joue l'éducation dans l'édification d'une société où tout un chacun trouve sa place dans le respect de l'autre.

Gabriele Mazza

## Le Secrétariat s'est rendu à Bakou, à Moscou et à Yerevan

En février et en avril 2005, M. Gabriele Mazza, Directeur de l'Éducation, s'est rendu en Azerbaïdjan (22 février), en Fédération de Russie (7 avril) et en Arménie (14-15 avril) pour y discuter des activités en cours dans le domaine de l'éducation et des priorités pour la coopération future. Pendant les visites, M. Mazza a rencontré les ministres de l'éducation de ces trois pays, ainsi

qu'un nombre d'autres fonctionnaires de haut rang. Les principales priorités pour la coopération dans le domaine de l'éducation ont été discutées et ont fait l'objet d'un accord commun, en particulier concernant le Plan d'Action des Activités 2005 au niveau bilatéral entre la Direction de l'Éducation du Conseil de l'Europe et les Ministères de l'Éducation et des Sciences



De gauche à droite: M. Gabriele Mazza, Dr Mesir Mardanov, ministre de l'Éducation de l'Azerbaïdjan

des États sus-mentionnés. Les entretiens à Bakou, à Moscou et à Yerevan témoignent du grand intérêt qu'ont les trois pays de continuer à être impliqués dans divers projets de la Direction de l'Éducation. Les homologues locaux ont noté le rôle important joué par le Conseil de l'Europe dans le processus de modernisation de leurs systèmes éducatifs et ont exprimé le souhait que sa contribution reste forte.



De gauche à droite: Norair Ghukasyan, Vice-Ministre de l'Éducation & des Sciences, Nerses Gevorgyan, Conseiller auprès du Ministre de l'Éducation & des Sciences, Gennadiy Kosyak, Catholico, Sergo Yeritsyan, Ministre de l'Éducation & des Sciences, Gabriele Mazza, Victor Martirosyan, Directeur de l'Institut National de l'Éducation

**Contact:**  
Gennadiy Kosyak  
E-mail: gennadiy.kosyak@coe.int

# Apprendre et vivre la démocratie

## 2005 – Année européenne de la citoyenneté par l'éducation

«Les taux de participation électorale montrent que le public perd confiance dans ses dirigeants politiques. Nos citoyens n'ont plus le sentiment d'avoir les moyens nécessaires pour influencer sur le système politique. Nous devons faire en sorte qu'ils retrouvent la maîtrise de leur propre vie et un sentiment d'appartenance à la société dans laquelle ils vivent.»

Maud de Boer-Buquichchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

Conférence de lancement de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation, Sofia, 13 - 14 décembre 2004



Comment faire en sorte que nos sociétés soient réellement inclusives? Comment encourager la participation à la vie politique, publique et civile de la société? Comment sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement, du patrimoine, des droits de l'homme? L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

(ECD/EDH) vise à donner au public les connaissances, la compréhension, les compétences et les comportements grâce auxquels il pourra avoir une influence et faire la différence – que ce soit aux niveaux local, national ou international. Le Conseil de l'Europe a de longue date reconnu le rôle important que joue l'éducation dans la

construction d'une Europe plus sûre, plus juste et plus pacifique pour tous les Européens.

Le Conseil s'est intéressé à l'ECD dès 1997. Depuis cette date, plusieurs pays lui ont emboîté le pas et ont lancé des projets afin de stimuler les compétences de chacun en matière de citoyenneté au niveau national.

### *2005 – Année européenne de la citoyenneté par l'éducation*

La Conférence de lancement de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation s'est tenue à Sofia, en Bulgarie, les 13 et 14 décembre 2004. Les participants ont adopté un communiqué final et un plan d'action afin de mettre en œuvre l'«Année». A cette occasion, ils ont mis en avant l'un des messages essentiels de l'«Année», à savoir le





Conférence de lancement de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (Sofia, Bulgarie, 13 et 14 décembre 2004)

fait «que l'apprentissage de la démocratie est un processus qui dure toute la vie et qui concerne non seulement la transmission de connaissances, mais aussi la pratique de la démocratie, par l'action politique et sociale, la participation à la prise de décisions, le débat informé, la négociation et la recherche de solutions pacifiques.» Tout au long de l'«Année», dans les Etats membres, on examinera ce qui a fonctionné et on tracera un chemin pour l'avenir grâce au partage des expériences couronnées de succès et à un coup de projecteur sur la notion d'ECD en Europe. L'«Année» est considérée comme une étape importante dans un processus durable de développement de la coopération européenne dans le cadre de l'apprentissage de la démocratie, processus dont on espère qu'il se poursuivra dans les années à venir.

### *Quelles sont les manifestations prévues dans les Etats membres en 2005?*

Aujourd'hui, au cinquième mois de l'«Année» au Conseil de l'Europe, nous avons une image assez précise des manifestations qui se sont déroulées jusqu'à présent dans les Etats membres. Les comités de coordination établis dans chaque pays organisent de nombreuses activités en fonction

des priorités et des préoccupations de ce pays et eu égard au cadre européen commun. Ces activités prennent la forme de sessions de formation, de séminaires, de conférences, d'ateliers et de tables rondes pour les professionnels de l'éducation, qui partagent leurs pratiques innovantes et mettent en place des réseaux. L'Islande et la Norvège, ont décidé de prendre en compte l'ECD/EDH lors du remaniement de leurs programmes scolaires au cours de l'«Année», d'autres pays feront de même. En Italie, le projet triennal actuellement mis en œuvre pour les directeurs d'établissement et les enseignants du secondaire est intégré dans le plan d'action du pays pour l'«Année». Il vise à faire d'une citoyenneté européenne active et démocratique une question interdisciplinaire majeure.

Un certain nombre de pays ont décidé d'organiser des manifestations spéciales de sensibilisation, des conférences, des expositions et des campagnes de presse visant le grand public. Un forum destiné à tous les enfants ukrainiens intitulé «Un Etat à l'écoute des jeunes» s'est tenu en janvier 2005 à l'initiative du ministère de l'Education et de la science; il avait pour but de renforcer l'activité sociale et juridique des étudiants. En mars, un événement original, baptisé «EURU?», était organisé

au cœur de Londres par et pour des jeunes afin de débattre de l'Europe. La manifestation a comporté, entre autres, un mur de graffiti, des sessions de vote électronique, des spectacles (rap, chant, comédie et danse), un concours vidéo et l'intervention d'une personnalité. Du 20 novembre au 10 décembre se tiendront en Autriche les Journées de l'éducation aux droits de l'homme; au programme: des actions éducatives, des ateliers de travail et des expositions.

### *Lumière sur la formation des enseignants*

Le succès de toute réforme dépend du public. Faire de l'apprentissage de la démocratie une priorité de l'enseignement scolaire requiert la participation et la mobilisation de nombreux acteurs, et l'un des plus importants d'entre eux est l'enseignant. Dans le même temps, le rôle de l'enseignant est en train de changer radicalement. L'enseignement ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances mais aussi à guider les élèves dans leur apprentissage et créer un environnement favorable à l'apprentissage de la démocratie. Les étudiants sont souvent encouragés à se faire leur propre opinion plutôt que de reprendre à leur compte celle des autres. Cependant, il n'est pas évident pour tous les enseignants d'assumer ce nouveau rôle et d'acquérir de nouvelles compétences. Ils doivent être formés et encouragés dans ce sens.

La plupart des pays organisent au moins un séminaire sur l'ECD/EDH pour les enseignants ou les formateurs d'enseignants. En Finlande, tout un ensemble de formations régionales est prévu tandis que, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, plusieurs séminaires de formation des enseignants seront organisés par des ONG. En Turquie, les enseignants de toutes les régions seront formés aux droits de l'enfant et aux droits de l'homme. Aux Pays-Bas, la formation des enseignants portera sur l'introduction de l'ECD dans les programmes scolaires.

Le Conseil de l'Europe également a décidé de consentir des efforts particuliers dans le domaine de la formation des enseignants au cours de l'«Année». Du 15 au 17 juin, nous réunirons des formateurs d'enseignants de tous les Etats membres à Strasbourg pour discuter de cette question essentielle. La possibilité de créer un centre européen spécialement dédié à la formation des formateurs d'enseignants à l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, à l'histoire et à l'éducation interculturelle est actuellement à l'étude. Ce sont des thèmes qui aident les jeunes Européens à accorder un prix à notre passé commun, à mieux comprendre et à mieux apprécier les différentes cultures et à participer activement à la vie publique. En fait, ce travail mène à une conception nouvelle, plus large, de l'«éducation civique».



Dans le cadre du programme d'activités du Conseil de l'Europe, des milliers d'enseignants ont déjà été formés à l'enseignement des droits de l'homme et de l'histoire dans une perspective ouverte en Fédération de Russie, dans le Caucase du Sud, en Tchétchénie, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie-Monténégro. Des supports pédagogiques ont été spécialement mis au point, de même que des guides destinés aux enseignants. L'Année de la citoyenneté du Conseil de l'Europe offrira la possibilité de les améliorer en fonction des appréciations des praticiens et des décideurs, et de les diffuser dans les autres Etats membres.

### *Visibilité des minorités et questions relatives aux droits de l'homme*

Les questions relatives aux droits de l'homme se voient placer au cœur des préoccupations dans le cadre de l'«Année». Nombreux sont les pays qui organisent des séminaires sur l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, la tolérance et la lutte contre le racisme, ou encore le dialogue interculturel dans l'éducation.

L'Autriche et la Finlande ont décidé de mettre à l'honneur un nouveau thème chaque mois afin d'attirer l'attention sur différents aspects de la citoyenneté tout au long de l'«Année». Ces thèmes traitent de questions telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, la compréhension interculturelle, les minorités, la consommation responsable, les

traditions, l'amitié sans frontières, les victimes de persécutions et les célébrations commémoratives. Ces thèmes sont développés sur le site Internet des ministères de l'Éducation. L'Autriche organise des manifestations autour du thème de chaque mois, tandis que le site internet de la Finlande incite le personnel éducatif à aborder les thèmes en classe.

En Bulgarie, l'accent est tout particulièrement mis sur les minorités nationales au cours de l'«Année». Des activités tendant à promouvoir la visibilité des groupes minoritaires, tels que les Roms et les Juifs, sont organisées. La Roumanie organise elle aussi

des activités pour les minorités, par exemple des séminaires de formation pour les Roms et les jeunes appartenant à d'autres minorités en vue d'encourager leur engagement civique.

### *Activités visant les jeunes et les élèves*

L'avenir appartient aux enfants et aux jeunes. Un nombre important d'activités cible les jeunes aux niveaux national et local. Des parlements ou des conseils des jeunes ont été créés, et des activités sur la citoyenneté sont spécialement organisées dans les écoles. En Andorre, l'approche du concept de citoyenneté est très concrète et pragmatique, et elle met en lumière une citoyenneté active et consciente dans la vie de tous les jours. A titre d'exemples, citons les compétitions sportives organisées par les élèves eux-mêmes, ou les ateliers mis sur pied au sein de l'école sur des questions telles que le terrorisme et la démocratie, la diversité, la toxicomanie, ainsi que sur différents modes de communication, par exemple la langue des signes.

A Malte et aux Pays-Bas, les ministres de l'Éducation visitent des écoles dans le cadre de l'«Année» et prennent part aux activités organisées pour les étudiants.

Des pays tels que la Bulgarie, le Luxembourg, la Roumanie, Moldova, la Russie, la Serbie-Monténégro et l'Ukraine, pour n'en citer que quelques uns, organisent des concours de création pour les élèves et les étudiants sur des thèmes relatifs à l'ECD. La Finlande met sur pied un concours national pour les écoles; l'initiative la plus originale se verra décerner le prix de l'«École en action». La Norvège a créé un concours sur le terrorisme et la sécurité en Europe, centré sur le travail du Conseil de l'Europe.

### *Perspectives*

Au Royaume-Uni, la citoyenneté démocratique est enseignée à l'école depuis maintenant trois ans. Un nouveau rapport de la Fondation nationale pour

la recherche en éducation (NFER) met en évidence les progrès très sensibles accomplis en termes de pratique de la citoyenneté à l'école, et souligne que la voix des élèves se fait de plus en plus entendre. Les enseignants et les directeurs d'établissement sont convaincus de l'importance de cette pratique. Les étudiants disent associer davantage qu'avant la citoyenneté à des droits et des devoirs. En un mot, le rapport montre que l'introduction de l'ECD à l'école commence à porter ses fruits. Il affirme qu'il y a tout lieu d'être optimiste; il est possible d'enseigner l'ECD, d'enseigner ce qu'est la démocratie. Cela devrait encourager les Etats membres à poursuivre leurs efforts afin d'inscrire l'«Année» dans la durée. Au Conseil de l'Europe, les experts en éducation pensent déjà à l'orientation des efforts dans une prochaine étape. Elle dépendra des résultats de l'«Année». Le troisième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil a déjà donné son feu vert à l'Organisation afin qu'elle continue à se consacrer à l'élaboration de politiques, à la formation des enseignants, à la mise en place de réseaux, à l'échange de bonnes pratiques, et afin qu'elle cible peut-être davantage son action sur ce que l'on appelle l'«approche scolaire globale», selon laquelle l'école doit devenir plus démocratique et permettre aux enfants de faire valoir leurs droits et de faire entendre leur voix. Une conférence d'évaluation aura lieu en mai 2006. Ce sera l'occasion de faire le point sur les activités menées aux niveaux national et européen et de lancer une nouvelle phase du projet ECD.

Pour en savoir plus:  
Année européenne  
de la citoyenneté par l'éducation  
<http://www.coe.int/eyce>



Contact:  
Ólöf Ólafsdóttir  
EDC@coe.int

## Activités de coopération et d'assistance ciblées

### *Projet régional «politique de l'éducation et minorités»*

La fin du projet régional «politique de l'éducation et minorités» a été marquée par une conférence de clôture organisée à Kiev (Ukraine) les 18 et 19 novembre 2004. Le projet associait des services de conseils bilatéraux concernant certains pays (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la Moldova et la Fédération de Russie) et une initiative de coopération régionale, qui ont produit des bénéfices directs, permis la diffusion des résultats et fourni le point de départ d'un forum permanent de coopération régionale.

Le projet a mis l'accent sur la situation actuelle du secteur de l'éducation en ce qui concerne les minorités et les politiques linguistiques, et sur le cadre juridique et politique nécessaire pour développer l'égalité des chances pour tous dans l'enseignement.

Les rapports finaux des groupes de travail nationaux, qui mettront l'accent sur les questions juridiques et les politiques linguistiques seront publiés d'ici l'été 2005.

### *Groupe international stratégique d'experts*

Le groupe international stratégique d'experts (ISEG) a été constitué à la fin de 2000 à l'initiative conjointe du Conseil de l'Europe, du ministère de l'Education de la Fédération de Russie et de la Banque mondiale (National Training Foundation). L'ISEG a pour objectif de conseiller et d'aider le ministre de l'Education à mettre en œuvre le «concept de modernisation du système d'enseignement de la Fédération de Russie d'ici 2010». Le groupe, qui comprend 5 experts russes et 5 experts internationaux, est un organe professionnel très efficace travaillant selon le principe d'équipes de rapporteurs qui préparent à tour de rôle les discussions thématiques et rédigent le rapport et les recommandations pour chaque session.

La 7<sup>e</sup> réunion de l'ISEG (Moscou, 16 - 17 décembre 2004) a mis l'accent sur la gestion de qualité et l'assurance de la qualité dans l'enseignement professionnel supérieur dans la Fédération de Russie. La réunion a été essentiellement consacrée à l'examen des tendances actuelles du développement de l'assurance de la qualité dans l'enseignement professionnel supérieur et à l'apport de commentaire et de savoir faire concernant les tendances et les approches existantes. Le rapport de la réunion est en cours de rédaction et sera bientôt transmis au ministère de l'Education.

### *Fourniture bilatérale de conseils en matière d'éducation*

En 2004, suite à une demande du ministère de l'Education de la République du Bélarus, la Direction de l'éducation a fourni des conseils d'ordre législatif concernant le projet de loi sur l'enseignement supérieur du Bélarus. Cette activité était financée par le programme Matra du ministère néerlandais des Affaires étrangères.

Les experts du Conseil de l'Europe et les rédacteurs du Bélarus se sont réunis à Minsk les 13 et 14 décembre 2004 et 11 et 12 avril 2005. Les participants ont traité plusieurs questions essentielles pour l'instauration d'un système efficace d'enseignement supérieur, qui devraient donc être largement reflétées dans le projet de loi. Ils ont examiné notamment de manière approfondie les questions de la liberté universitaire et de l'autonomie des institutions, de la gouvernance et de la gestion des établissements d'enseignement supérieur, de l'assurance de la qualité et de l'accréditation. L'avis des experts du Conseil de l'Europe concernant le projet de loi sera envoyé au ministère de l'Education d'ici la fin mai 2005.



Contact:  
Vadim Lysikov  
vadim.lysikov@coe.int

## La responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche (suite)

La responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche est un pilier du patrimoine universitaire européen. Pourtant, nos sociétés sont en transformation rapide et continuer à s'accrocher à des solutions d'antan ne favorisera pas, ou plus, les valeurs qu'elles étaient sensées protéger à l'origine. L'attente envers l'attention voir le financement public est croissante, tandis que les ressources publiques ne le sont pas, ou du moins n'ont-elles pas la même ampleur. Même si le financement de l'enseignement supérieur par les autorités publiques reste important, il devient crucial de revoir le concept de responsabilité publique dans un sens beaucoup plus large. Il faudra le nuancer en examinant de plus près les différents degrés et niveaux de la responsabilité publique ainsi que les instruments dont on dispose pour exercer une telle responsabilité.

Une publication basée sur cette conférence et parue en avril 2005 a pour but d'explorer le sens de la responsabilité publique pour des sociétés complexes au début du 21<sup>e</sup> siècle en examinant à la fois l'aspect général des politiques de l'enseignement supérieur et ses aspects plus spécifiques comme l'enseignement supérieur pour une culture démocratique, l'accès aux résultats de recherche, le financement, l'égalité, les approches de la réglementation et des nouvelles tendances dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Le Conseil de l'Europe a l'intention d'explorer la possibilité d'élaborer une recommandation qui pourrait être adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.



**Contact:**  
Sjur Bergan  
sjur.bergan@coe.int

## Les langues en mouvement ...

### Passeport de langues Europass

Le lancement de l'*Europass*, une collection coordonnée de documents conçus pour favoriser la transparence des qualifications et des compétences et ainsi faciliter l'accès à l'éducation et l'emploi partout en Europe, a eu lieu au Luxembourg en janvier 2005. L'un de ces documents est un Passeport de langues basé sur le passeport standard pour adultes qui fait partie du *Portfolio européen de langues* (PEL) et les niveaux de référence élaborés dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR). Ce Passeport de langues électronique a été conçu par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, en coopération avec Cedefop, pour la Commission européenne et contribuera à sensibiliser le grand public au PEL.

PEL:

[www.coe.int/portfolio](http://www.coe.int/portfolio)

Europass:

<http://europass.cedefop.eu.int/>

### Lier les examens aux Niveaux européens de référence

L'utilisation généralisée des standards présentés dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* a incité les ministères de l'éducation, mais aussi les responsables d'examens publics et privés, les écoles de langues, les départements universitaires responsables de l'enseignement et de la certification en langues à s'intéresser davantage à la mise en relation de leurs programmes et examens avec les niveaux de référence européens. Comment assurer une interprétation commune et cohérente des niveaux dans différents contextes? Cette préoccupation majeure a mené le Conseil

de l'Europe à élaborer un *Manuel pour relier les examens au Cadre européen commun de référence pour les langues* en septembre 2003. Suite à un séminaire organisé par la Division des politiques linguistiques en avril 2004, 36 institutions de 19 pays se sont enregistrées pour la phase pilote de ce Manuel. Leur travail est soutenu par un *Supplément de référence* (un catalogue de méthodes pour l'analyse empirique des résultats d'examens visant à confirmer le calibrage de ces examens par rapport aux niveaux de référence) et du matériel illustrant les six niveaux européens: des CD-Roms avec des items pour des tests de compréhension de l'oral et de l'écrit et des échantillons de performances écrites ainsi que des DVD/Vidéos avec des échantillons de production orales. Ce matériel est déjà disponible pour l'anglais et le français et en préparation pour l'allemand, l'italien et l'espagnol (d'autres suivront). La version finale du Manuel sera publiée en 2008.

[www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr)

et

[www.coe.int/portfolio/fr](http://www.coe.int/portfolio/fr)

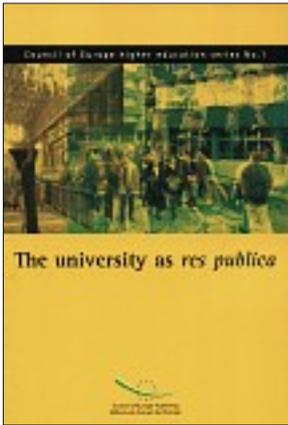
### Journée européenne des langues, le 26 septembre

Les initiatives célébrant la Journée européenne des langues (26 septembre) déclarée par le Conseil de l'Europe sont chaque année plus nombreuses et concernent l'ensemble des états membres. Idées et informations sont proposées sur le site: [www.coe.int/jel](http://www.coe.int/jel)

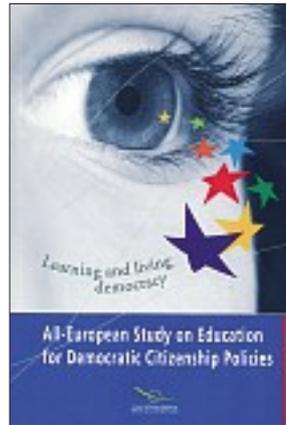


**Contact:**  
Johanna Panthier  
johanna.panthier@coe.int

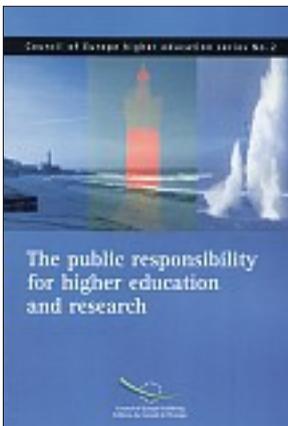
## Livres en bref



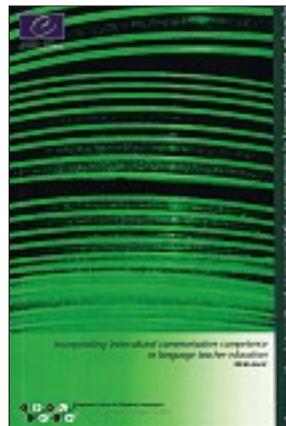
*L'université en tant que res publica,*  
Sjur BERGAN (ed.),  
170 pages,  
ISBN: 92 871 5515-1,



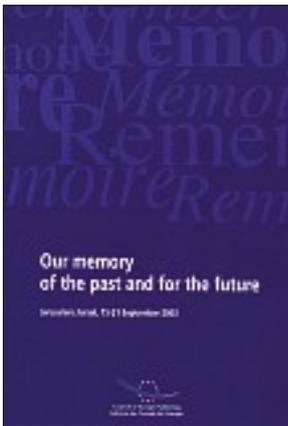
*Etude paneuropéenne des politiques d'éducation à la citoyenneté démocratique,*  
ISBN 92 871 5607-7  
(disponible à partir de fin juin)



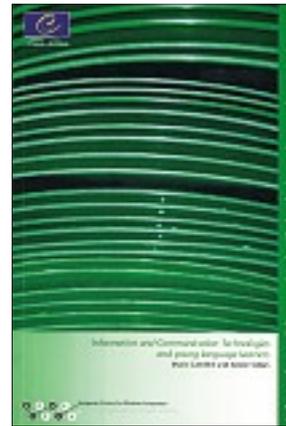
*La responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche,*  
Luc WEBER  
et Sjur BERGAN (eds),  
242 pages,  
ISBN: 92 871 5679-4,



*Intégrer la compétence en communication interculturelle dans la formation des enseignants,*  
Ildiko Lazar,  
ISBN 92 871 5195-4,



*Our memory of the past and for the future,*  
proceedings of  
an international forum,  
Jerusalem,  
15-21 september 2003,  
ISBN: 92 871- 5603-4,



*Technologies de l'information et de la communication et les jeunes apprenants de langues,*  
M. Camilleri et V. Sollars,  
ISBN 92 871 5126- 1,

*Participation démocratique à l'école,*  
J. Torney-Purta et C. Henry Barber,  
octobre 2004, 79 pages

*Outil de formation des enseignants pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'Homme,*  
décembre 2004, 49 pages

## Flash info

**De nouvelles institutions en Bosnie-Herzégovine.** La création d'institutions viables constitue un défi pour tout Etat, mais plus encore dans une société qui se remet d'une guerre. La Bosnie-Herzégovine ne fait pas exception à la règle. Les conditions sont aggravées par des dispositions constitutionnelles actuelles qui, selon un rapport récent de la Commission de Venise, «ne sont ni efficaces ni rationnelles et sont dépourvues de contenu démocratique». Le secteur de l'éducation s'attaque à ce problème en instaurant la Conférence des ministres de l'Éducation et la Conférence des présidents d'université de Bosnie Herzégovine. Le prochain numéro comportera des informations supplémentaires à ce sujet.

**Groupe de travail de l'enseignement supérieur,** 22 octobre 2004, Sarajevo. Le Bureau du Conseil de l'Europe a accueilli et présidé une réunion du Groupe de travail de l'enseignement supérieur. Ce groupe, qui rassemble tous les partenaires de l'enseignement supérieur, se réunit tous les deux mois pour examiner des questions d'intérêt

commun. Cette réunion a été consacrée à la loi sur l'enseignement supérieur et à la manière d'impliquer davantage les étudiants dans l'élaboration de cette loi et le soutien de cette loi lors de son examen par le Parlement. Il a été aussi proposé que le groupe se transforme en un comité national de suivi du Processus de Bologne. Des discussions sont en cours avec le ministère des Affaires civiles pour promouvoir cette idée.

**Réunion des ministres de l'Éducation de Bosnie-Herzégovine,** 9 novembre 2004, Mostar. A la demande de la communauté internationale, M. Gabriele Mazza a animé une réunion des ministres de l'Éducation de Bosnie-Herzégovine. Les ministres sont convenus de créer un organe de coordination des ministères de l'Éducation qui se réunira régulièrement et mettra sur pied un secrétariat commun permanent représentant les ministères concernés. Cet organe jouera un rôle important de coordination entre les ministres et permettra au ministère des Affaires civiles de participer plus activement à la coordination des réformes de l'enseignement en Bosnie-Herzégovine.

### Conférence de lancement de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (Sofia, Bulgarie, 13 et 14 décembre 2004)

La conférence de lancement de 2005 Année européenne de la citoyenneté par l'éducation s'est tenue à Sofia, les 13 et 14 décembre 2004, à l'invitation des autorités bulgares. 160 représentants des États membres du Conseil de l'Europe, des organisations gouvernementales et non-gouvernementales

internationales européennes ont discuté de la mise en œuvre des objectifs de l'Année et ont partagé leurs expériences et résultats. Ils ont adopté un communiqué final et un plan d'action pour élaborer des instruments, des cadres et des mécanismes en vue d'une future coopération européenne en matière



Conférence de lancement de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (Sofia, Bulgarie, 13 et 14 décembre 2004)

## Flash info *(suite)*

d'apprentissage de la démocratie, de favoriser la coopération interinstitutionnelle et créer des partenariats et des réseaux à tous les niveaux dans et entre les Etats membres en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'Homme, de manière à assurer la durabilité au-delà de 2005. Le rapport de la conférence, établi par David Kerr, est disponible sur le site internet ou sur demande auprès du Secrétariat.



David Kerr, Rapporteur Général de la Conférence de lancement à Sofia, 13 et 14 décembre 2004

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web <http://www.coe.int/eyce/fr>

**Première réunion de la nouvelle Conférence des ministres de l'Education de Bosnie Herzégovine**, Sarajevo, 17 décembre 2004. Les ministres ont adopté le Règlement de la Conférence et pris acte de plusieurs initiatives dans le domaine de l'éducation, dont le rapport sur l'introduction du programme commun pour les langues étrangères et son harmonisation avec les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues.

### **Mission consultative sur la réforme de l'enseignement supérieur et le Processus de Bologne en Albanie, Tirana, 20-21 janvier 2005**

Le but de cette mission était de revitaliser les contacts avec le ministère Albanais de l'éducation et avec la communauté universitaire en Albanie. Le développement des curricula en vue d'une réforme du système des qualifications ainsi que

des questions liées à l'autonomie universitaire, à la gestion et à la participation ont été identifiés comme aspects clé à aborder avec le soutien du Conseil de l'Europe.

Il en a résulté l'organisation d'un séminaire national sur la réforme des curricula les 16 et 17 mars 2005 à Tirana.

[http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/ehea2010/tirana05/default\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/ehea2010/tirana05/default_FR.asp)

**Lancement de la Conférence des présidents d'université de Bosnie-Herzégovine**, 8 février 2005, Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo. Les présidents de sept universités de Bosnie Herzégovine ont créé officiellement la Conférence des présidents d'université.

Le ministre des Affaires civiles, le ministre de l'Education de la Fédération, un représentant du ministre de l'Education de la République Srpska ainsi que des représentants de la communauté internationale assistaient à cet événement, qui a fait l'objet d'une vaste couverture médiatique.

**La seconde réunion du Conseil de direction du projet commun CE/UE sur l'administration universitaire** s'est tenue le 8 février 2005 à Sarajevo. Cette réunion a rassemblé des présidents d'université ainsi que des représentants des pouvoirs publics et des étudiants.

L'équipe du Conseil de l'Europe a fait le point des activités de la première année du projet et proposé des activités pour la seconde année: élaboration d'un modèle de statut pour l'Université, organisation de séminaires de formation à la gestion et soutien à l'ENIC de Bosnie-Herzégovine. Le Conseil de direction a indiqué qu'il était pleinement d'accord avec les activités proposées et remercie le CE et la Commission européenne pour leur aide.

**Réunion des ministres de l'Education de Bosnie-Herzégovine**, 20-22 février 2005, à Branschweig, Allemagne. L'institut Georg Eckhart a organisé une réunion des ministres de l'Education afin d'étudier les conditions pratiques de la mise en œuvre des directives élaborées par des experts de Bosnie-Herzégovine et du CE avec l'aide de l'OSCE à l'intention des auteurs des nouveaux manuels d'histoire et de géographie de Bosnie Herzégovine.

## Conférence du Conseil de l'Europe sur la Gouvernance de l'Enseignement supérieur, Strasbourg

«*La Gouvernance de l'enseignement supérieur entre la culture démocratique, aspirations académique et forces du marché*» (titre provisoire), 22-23 septembre 2005, Strasbourg

La gouvernance de l'enseignement supérieur constitue un des majeurs centres d'intérêt des activités actuelles de la Division de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe. La conférence qui aura lieu en

septembre présentera les résultats de deux années de travail et offrira une plate-forme de discussion et de débats, et constitue une contribution de l'enseignement supérieur à l'Année Européenne de la citoyenneté démocratique par l'éducation – une initiative du Conseil de l'Europe en 2005 – ainsi qu'au processus de Bologne, la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010.

[http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/governance/conferenceintro\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/governance/conferenceintro_FR.asp)

## Calendrier des événements - non exhaustif

### Janvier

31, Strasbourg  
Groupe de travail du Conseil de l'Europe sur la Gouvernance de l'enseignement supérieur  
Contact: Sjur Bergan

### Février

1, Strasbourg  
Réunion du Bureau du Comité directeur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CDESR)  
Contact: Sjur Bergan

14-15, Strasbourg  
Réunion du Bureau du Comité ad hoc d'experts pour l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (CAHCIT)  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir

### Mars

16-17, Tirana  
Séminaire sur la réforme des curricula dans l'enseignement supérieur en Albanie  
Contact: Sjur Bergan

### Avril...

4-5, Strasbourg  
Session plénière du Comité ad hoc d'experts pour l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (CAHCIT)  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir

14-16, Dubrovnik  
8<sup>e</sup> réunion des coordinateurs ECD et séminaire sur la pérennisation de l'Éducation à la Citoyenneté démocratique et aux Droits de l'Homme  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir

### Avril (suite)

20-22, Bakou  
Conférence du Conseil de l'Europe sur «Les politiques et la réforme de l'enseignement supérieur (20-21) et Séminaire sur la reconnaissance des qualifications (22)»  
Contact: Sjur Bergan

21-24, Varsovie  
Conférence sur «le rôle des organisations non gouvernementales dans le domaine de l'Éducation à la Citoyenneté démocratique»  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir

### Mai

18-20, Yakutsk  
Séminaire «Dialogue interculturel et interreligieux par l'éducation»  
Contact: Gennadiy Kosyak

19-20, Bergen  
Sommet de Bologne, Conférence de Ministres européens de l'éducation  
Contact: Sjur Bergan

31 mai-1 juin, Sarajevo  
Séminaire régional du réseau ENIC  
Contact: Sjur Bergan

### Juin...

2-3, Strasbourg  
Troisième réunion inter-institutionnelle avec les organisations et institutions internationales  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir

7, Strasbourg  
Groupe de travail du Conseil de l'Europe sur la Gouvernance de l'Enseignement supérieur  
Contact: Sjur Bergan

8-9, Strasbourg  
Réunion du Bureau du CDESR  
Contact: Sjur Bergan

# Calendrier des événements - non exhaustif - (suite)

## Juin (suite)

- 12-14, Dublin 12<sup>e</sup> réunion des réseaux ENIC et NARIC  
Contact: Sjur Bergan
- 
- 15-17, Strasbourg Conférence sur la formation des enseignants à l'Éducation à la Citoyenneté démocratique (EDC) et aux Droits de l'Homme(EDH)  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir
- 
- 20-21, Strasbourg 8<sup>e</sup> réunion du Bureau du Comité Directeur de l'Éducation (CDED)  
Contact: Carole Reich
- 
- 22-23, Strasbourg Réunion du Bureau du Comité ad hoc d'experts pour l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (CAHCIT)  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir
- 
- 23-25, Sarajevo Séminaire de clôture des activités d'éducation à la citoyenneté démocratique réalisées dans le cadre du Programme conjoint avec la Commission Européenne.

## Septembre

- 20-22, Strasbourg Session plénière du Comité ad hoc d'experts pour l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (CAHCIT)  
Contact: Ólöf Ólafsdóttir
- 
- 22-23, Strasbourg Conférence sur «La gouvernance de l'enseignement supérieur entre la culture démocratique, aspirations académiques et forces du marché (titre provisoire)  
Contact: Sjur Bergan
- 
- 28, Strasbourg Réunion du Bureau du CDESR  
Contact: Sjur Bergan
- 
- 29-30, Strasbourg Session plénière du CDESR  
Contact: Sjur Bergan

**2005 Année européenne  
de la citoyenneté  
par l'éducation**



**Parution fin juin d'un numéro spécial consacré au séminaire ministériel  
«Enseignement de la mémoire et patrimoine culturel»,  
qui s'est tenu à Cracovie et Auschwitz-Birkenau du 4 au 6 mai 2005.**

## Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse <http://www.coe.int> où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Éducation peuvent être contactés par fax (aux numéros +33 (0)3 88 41 27 88/27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:  
Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – fax: +33 (0)3 88 41 39 10  
e-mail: publishing@coe.int – (website: <http://book.coe.int>)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe. Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination: Christopher Reynolds et Christiane Yiannakis  
Fax: +33 (0)3 88 41 27 88 ou 27 06  
E-mail: Bulletin.Education@coe.int